



**Sainte Foy
Tarentaise**

France

Mise en place du **PAY PER USE**

Client chez Axess depuis 2012, la station de ski de Sainte Foy Tarentaise gérée par le groupe Loisirs Solutions innove en installant un système de vente basé sur l'achat en ligne d'un forfait multi jours utilisable tout au long de la saison, qui permet aussi de profiter de jours de ski supplémentaires sans avoir à passer en caisse avant.

Avec ses maisons en pierre et en bois, Sainte Foy Tarentaise, une station de ski située au cœur de la Savoie, est un lieu pittoresque lové dans un écrin de charme et une nature exceptionnelle. Elle offre de nombreuses activités été comme hiver, et un domaine skiable qui s'étend de 1550m à 2620m d'altitude. Équipée depuis 2012 d'un système de vente et de contrôle d'accès de la société Axess, le groupe Loisirs Solutions qui exploite la station a toujours été très actif pour valoriser l'attractivité de son

site en proposant une multitude d'offres. En 2022, le groupe a souhaité mettre à disposition des résidents de la vallée un nouveau produit qui leur offrait une plus grande liberté de ski sans avoir à se soucier des jours de la semaine et du nombre de jours.

Un service pratique

La station de Sainte Foy Tarentaise s'est donc adressée à Axess afin qu'elle lui propose une solution de paiement à l'utilisation permettant aux résidents de bénéficier d'un tarif préférentiel, ainsi que d'une expérience client facilitée. L'idée était leur donner la possibilité d'utiliser les remontées mécaniques tout au long de la saison en fonction de leurs envies et de leurs disponibilités. Pour la saison d'hiver 2023-2024, Axess a mis en place un site de vente en ligne dédié à l'Axess **PAY PER USE**.

Cette solution s'appuie sur un type de forfait largement utilisé dans les ventes B2B par les stations afin de proposer une solution de facturation à l'utilisation pour les groupes, les scolaires ou les comités d'entreprises. A Sainte Foy Tarentaise, le système se base sur l'achat d'un forfait utilisable 2 jours par semaine. Grâce à la facturation automatique des jours skisés en plus, les consommations au-delà de 2 jours par semaine sont débitées automatiquement sur la carte bancaire du skieur. Les clients peuvent ensuite utiliser toutes les remontées mécaniques de la station aussi souvent et aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Avec la devise « Plus de ski, moins de soucis », Sainte Foy Tarentaise innove en proposant une nouvelle formule de ski à la carte. Satisfaite de son fonctionnement, elle intégrera bientôt la nouvelle solution dans sa boutique en ligne Axess **WEBSTORE**.

